Le genre Thorelia, *des* Lythracées, *est un* Tristania, *des* Myrtacées,

par M. F. Gagnepain.

Je regrette d'être obligé de rayer de la nomenclature botanique le genre de Lythracées consacré à feu Thorel; mais la vérité scientifique, supérieure à toute autre considération, m'y oblige.

Le genre *Thorelia* a été basé sur une espèce originaire du mont Camchay, près Kampot (Cambodge), par Hance (*Journal of Botany*, 1877, p. 268-9) et envoyée à cet auteur par le récolteur Pierre. Les répertoires botaniques mentionnent ce genre, l'*Index kewensis* (II, p. 1069), comme une Lythracée; Dalla Tore et Harms (*Genera Siphonogamorum*, p. 586), parmi les genres de place incertaine. Kœhne, monographe des Lythracées dans le *Pflanzenreich*, exclut ce genre de la famille par ces mots : «Diffère beaucoup des Lythracées par l'ovaire infère, les ovules unisériés disposés de toutes parts dans chaque loge (?) par les étamines insérées au bord du réceptacle.» Ici il y a deux inexactitudes quant au texte de Hance puisque cet auteur écrit manifestement : «ovula... placentis axilibus... inserta», p. 269, et p. 268 : «stamina basi calycinorum loborum inserta», ce qui est différent. Quoi qu'il en soit, *Thorelia* ne peut être compris dans les Lythracées, et c'est en cela que Kœhne a raison.

Le botaniste Pierre, si sagace et si consciencieux, qui avait récolté le premier la plante, a le premier trouvé sa vraie place. Pour ce faire, il se procura en Angleterre, au British Museum, des fragments du type de Hance, dont il avait déjà dans son herbier les cotypes. Il reconnut qu'ils étaient conformes les uns et les autres en tous points et que le *Thorelia deglupta* Hance était un *Tristania*. Les notes, accompagnées de dessins, laissées par Pierre dans son herbier font foi de ce que j'avance, et il a même écrit ceci, qui est d'une importance capitale : «Hance n'a pas vu que les étamines étaient disposées en faisceaux opposés aux pétales; que les placentas sont doubles dans chacune des trois loges ovariennes et portent chacun 12-15 ovules descendants et unisériés touchant le fond de la loge.» Pierre signale l'analogie de ces ovules et de ces placentas avec ceux de certaines Ternstrœmiacées, et ce n'est que plus tard qu'il reconnut et écrivit sur une étiquette saillante que le *Thorelia deglupta* Hance n'était qu'un *Tristania*. Faute de temps et aussi sans doute parce que Pierre n'aimait pas à publier lui-même ses découvertes, il n'a jamais rien imprimé à ce

sujet et n'a pas davantage cherché à rapprocher l'espèce d'un *Tristania* connu.

Mais il avait si absolument raison, que ce n'est pas autre chose que le *T. merguensis* Griffith. La pseudo-Lythracée que Hance avait décrite est donc à ranger dès maintenant, sans aucun doute possible, dans les Myrtacées, bien qu'un peu aberrante par son ovaire presque entièrement supère.

Tout le mérite de cette importante rectification revient au grand botaniste Pierre, et je ne suis guère ici que celui qui la contrôle et l'édite.